

## APERÇU DU CONTENU DE LA 9<sup>ème</sup> ÉDITION DE LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE POUR LES DESSINS ET MODELES DE LOCARNO

Lorsque vous complétez le formulaire CERFA de demande d'enregistrement de dessins et modèles, vous devez indiquer, dans la rubrique n° 3 la désignation usuelle du produit dans lequel le dessin ou modèle est destiné à être incorporé ou auquel il est destiné à être appliqué. **Le dépôt doit porter sur des dessins et modèles relevant de la même classe.**

Pour vous aider à l'établir, vous trouverez-ci après un aperçu de la classification internationale des dessins et modèles.

(Ne figure ci-dessous que l'intitulé des classes et des sous-classes de la classification ; le contenu plus précis de chaque sous-classe peut-être consulté à l'adresse suivante : [www.OMPI.int/classifications/fr/index.html](http://www.OMPI.int/classifications/fr/index.html))

### Classe 1 – Produits alimentaires

Boulangerie, biscuits, pâtisserie, pâtes et autres produits à base de céréales, chocolats, confiserie, glaces ; fruits et légumes ; fromages, beurre et sucédanés du beurre, autres produits laitiers ; produits de boucherie, de charcuterie et de poissonnerie ; aliments pour animaux.

### Classe 2 - Articles d'habillement et mercerie

Sous-vêtements, lingerie, corsets, soutiens-gorge, vêtements de nuit ; vêtements ; articles de chapellerie ; chaussures, bas et chaussettes ; cravates, écharpes, foulards et mouchoirs ; ganterie ; mercerie et accessoires d'habillement.

### Classe 3 - Articles de voyages, étuis, parasols et objets personnels, non compris dans d'autres classes

Malles, valises, serviettes, sacs à main, porte-clés, étuis adaptés à leur contenu, portefeuilles ; parapluies, parasols, ombrelles et cannes ; éventails.

### Classe 4 - Brosserie

Brosses, pinceaux et balais de nettoyage ; brosses et pinceaux de toilette, brosses pour vêtements et brosses à chaussures ; brosses pour machines ; brosses et pinceaux à peindre, pinceaux pour cuisiner.

### Classe 5 - Articles textiles non confectionnés, feuilles de matière artificielle ou naturelle

Filés ; dentelles ; broderies ; rubans, galons et autres articles de passementerie ; tissus et étoffes ; feuilles de matière artificielle ou naturelle.

### Classe 6 - Ameublement

Lits et sièges ; tables et meubles ; meubles de rangement ; meubles combinés ; autres pièces de mobilier et parties de meubles ; miroirs et cadres ; cintres ; matelas et coussins ; rideaux et stores intérieurs ; tapis de sol, paillasons et carpettes ; tapisseries ; couvertures, linge de maison et de table.

### Classe 7 - Articles de ménage non compris dans d'autres classes

Vaisselle et verrerie ; appareils, ustensiles et récipients pour la cuisson ; couteaux de table, fourchettes, cuillers ; appareils et ustensiles, mus manuellement, pour préparer la nourriture ou les boissons ; fers à repasser, ustensiles pour laver, nettoyer ou sécher ; autres ustensiles de table ; autres récipients de ménage ; accessoires de cheminée d'appartement.

### Classe 8 - Outils et quincaillerie

Outils et instruments servant à forer, à fraiser ou à creuser ; marteaux, outils et instruments analogues ; outils et instruments tranchants ; tournevis, outils et instruments analogues ; autres outils et instruments ; poignées, boutons et gonds ; dispositifs de verrouillage ou de fermeture ; Moyens de fixation, de soutien ou de montage, non compris dans d'autres classes ; ferrures et dispositifs analogues ; râteliers à bicyclettes.

### Classe 9 - Emballages et récipients pour le transport ou la manutention des marchandises

Bouteilles, flacons, pots, bonbonnes, récipients munis d'un système à pression ; bidons et fûts ; boîtes, caisses, conteneurs, boîtes à conserves ; cageots et paniers ; sacs, sachets, tubes et capsules ; cordes et matériaux de cerclage ; moyens de fermeture et accessoires ; palettes et plates-formes de manutention ; poubelles et conteneurs pour ordures et leurs support.

### Classe 10 - Horlogerie et autres instruments de mesure, instruments de contrôle ou de signalisation

Horloges, pendules et réveils ; montres et montres-bracelets ; autres instruments de mesure du temps ; autres instruments, appareils et dispositifs de mesure ; instruments, appareils et dispositifs de contrôle, de sécurité ou d'essai ; appareils et dispositifs de signalisation ; boîtes, boîtiers, cadrans, aiguilles et toutes les autres pièces et accessoires d'instruments de mesure, de contrôle ou de signalisation.

### Classe 11 - Objets d'ornement

Bijouterie et joaillerie ; bibelots, ornements de table, de dessus de cheminée ou de mur, vases et pots à fleurs ; médailles et insignes ; fleurs, plantes et fruits artificiels ; drapeaux, articles de décoration de fête.

### Classe 12 - Moyens de transport ou de levage

Véhicules à traction animale ; chariots à main, brouettes ; locomotives et matériel roulant pour les chemins de fer et tous autres véhicules sur rail ; téléphériques, télésièges et remonte-pentes ; élévateurs, appareils de levage ou de manutention ; navires et bateaux ; avions et autres véhicules aériens ou spatiaux ; automobiles, autobus et camions ; tracteurs ; remorques de véhicules routiers ; cycles et motocycles ; voitures d'enfant, fauteuils roulants pour infirmes, brancards ; véhicules à usages spéciaux ; autres véhicules ; pneus, bandages et chaînes antidérapantes pour véhicules ; parties, équipements et accessoires de véhicules, non compris dans d'autres classes ou sous-classes.

### Classe 13 - Appareils de production, de distribution ou de transformation de l'énergie électrique

Générateurs et moteurs ; transformateurs, redresseurs, piles et accumulateurs ; matériel de distribution ou de commande d'énergie électrique.

### Classe 14 - Appareils d'enregistrement, de télécommunication ou de traitement de l'information

Appareils d'enregistrement ou de reproduction de sons ou d'images ; appareils pour le traitement de l'information ainsi que les appareils et dispositifs périphériques ; appareils de télécommunication et de télécommande sans fil, amplificateurs-radios.

Pour vous informer :

INPI DIRECT : 0820 210 211

0,09 € TTC/mn

### **Classe 15 - Machines non comprises dans d'autres classes**

Moteurs ; pompes et compresseurs ; machines agricoles ; machines pour bâtir ; machines pour laver, nettoyer ou sécher ; machines textiles, machines à coudre, à tricoter ou à broder, y compris leurs parties intégrantes ; machines et appareils de réfrigération ; machines-outils, machines à abraser, machines de fonderie.

### **Classe 16 - Articles de photographie, de cinématographie ou d'optique**

Appareils pour photographier ou filmer ; appareils de projection et visionneuses ; appareils pour photocopier ou agrandir ; appareils et ustensiles pour le développement ; accessoires ; articles d'optique.

### **Classe 17 - Instruments de musique**

Instruments à clavier ; instruments à vent ; instruments à cordes ; instruments à percussion ; instruments mécaniques.

### **Classe 18 - Imprimerie et machines de bureau**

Machines à écrire ou à calculer ; machines pour l'impression ; caractères et signes typographiques ; machines à relier, agrafeuses d'imprimerie, massicots.

### **Classe 19 - Papeterie, articles de bureau, matériel pour artistes ou d'enseignement**

Papier à écrire, cartes de correspondance et faire-part ; articles de bureau ; calendriers ; livres, cahiers et objets d'aspect extérieur semblable ; matériel et instruments pour écrire à la main, pour dessiner, pour peindre, pour sculpter, pour graver ou pour d'autres techniques artistiques ; matériel d'enseignement ; autres imprimés.

### **Classe 20 - Équipement de vente ou de publicité, signes indicateurs**

Distributeurs automatiques ; matériel d'exposition ou de vente ; signes indicateurs, dispositifs publicitaires.

### **Classe 21 - Jeux, jouets, tentes et articles de sport**

Jeux et jouets ; appareils et articles de gymnastique ou de sport ; autres articles d'amusement et de divertissement ; tentes et accessoires.

### **Classe 22 - Armes, articles pyrotechniques, articles pour la chasse, la pêche et la destruction d'animaux nuisibles**

Armes à projectiles ; autres armes ; munitions, fusées et articles pyrotechniques ; cibles et accessoires ; articles pour la chasse ou la pêche ; pièges, articles pour la destruction d'animaux nuisibles.

### **Classe 23 - Installations pour la distribution de fluides, installations sanitaires, de chauffage, de ventilation ou de conditionnement d'air, combustibles solides**

Installations pour la distribution de fluides ; installations sanitaires ; équipements pour le chauffage ; ventilation et conditionnement d'air ; combustibles solides.

### **Classe 24 - Médecine et laboratoires**

Appareils et installations pour médecins, hôpitaux ou laboratoires ; instruments médicaux, instruments et ustensiles de laboratoire ; prothèses ; articles de pansement, de bandage et de soins médicaux.

### **Classe 25 - Constructions et éléments de construction**

Matériaux de construction ; parties de construction préfabriquées ou pré-assemblées ; maisons, garages et autres constructions ; escaliers, échelles et échafaudages.

### **Classe 26 - Appareils d'éclairage**

Bougeoirs et chandeliers ; torches, lampes et lanternes portatives ; appareils d'éclairage public ; sources lumineuses, électriques ou non ; lampes, lampadaires, lustres, appliques murales ou de plafond, abat-jour, réflecteurs, lampes pour projecteurs de photographie ou de cinématographie ; dispositifs lumineux de véhicules.

### **Classe 27 - Tabacs et articles pour fumeurs**

Tabacs, cigares et cigarettes ; pipes, fume-cigares et fume-cigarettes ; cendriers ; allumettes ; briquets ; étuis à cigares, étuis à cigarettes, tabatières et pots à tabac.

### **Classe 28 - Produits pharmaceutiques ou cosmétiques, articles et équipements de toilette**

Produits pharmaceutiques ; produits cosmétiques ; articles de toilette et équipements pour soins de beauté ; cheveux, barbes et moustaches postiches.

### **Classe 29 - Dispositifs et équipements contre le feu, pour la prévention d'accidents ou le sauvetage**

Dispositifs et équipements contre le feu ; dispositifs et équipements pour la prévention d'accidents ou le sauvetage, non compris dans d'autres classes.

### **Classe 30 - Articles pour les soins et l'entretien des animaux**

Vêtements pour animaux ; enclos, cages, niches et abris analogues ; nourrisseurs et abreuvoirs ; sellerie ; fouets et aiguillons ; litières et nids ; perchoirs et autres accessoires de cages ; marqueurs, marques et entraves ; poteaux d'attache.

### **Classe 31 - Machines et appareils pour préparer la nourriture ou les boissons, non compris dans d'autres classes**

Machines et appareils pour préparer la nourriture ou les boissons, non compris dans d'autres classes.

### **Classe 32 - Symboles graphiques et logos, motifs décoratifs pour surfaces, ornementation**

Symboles graphiques et logos, motifs décoratifs pour surfaces, ornementation.